

AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

Infirmier·ère chef·fe d'équipe à l'hébergement (jour ou nuit)

Temporaire à temps plein, syndiqué (remplacement temporaire de moins de 6 mois)

10.75 heures par quart Total : 75,25 par quinzaine (**Jour** : 7 h 15 à 19 h 30 – **Nuit** : 19 h 15 à 7 h 30)

Salaire : entre 36,29 \$ et 58,92 \$ de l'heure, selon l'expérience, plus les primes

Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro : 2026-15

Date d'affichage : 5 au 18 février 2026, 16 h 00



DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de la direction adjointe à l'hébergement, la personne titulaire du poste assume la responsabilité d'un ensemble de soins infirmiers en fonction des besoins de santé des résidents qui lui sont confiés. Il·elle planifie, dispense, évalue les soins infirmiers et contribue à l'administration des soins préventifs, diagnostiques et thérapeutiques dans une perspective de système modulaire de prestations de soins. Il·elle coordonne le travail d'équipe et exerce un rôle consultatif auprès de ses collègues et de l'équipe interdisciplinaire. Il·elle identifie les besoins et les interventions nécessitant une coordination de services dans l'établissement et entre différents établissements ou organismes du milieu. La personne titulaire veille à l'amélioration continue de la qualité des soins et services, de la gestion des risques, de la prévention et promotion de la santé et de la sécurité au travail afin de préserver un milieu de vie et une approche optimale.

*La description complète des tâches est disponible sur demande.



**CONSEIL DE LA NATION
WENDAT**

EXIGENCES

- Membre en règle de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (une preuve doit être fournie annuellement à la direction);
- Baccalauréat en Sciences infirmières ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente;
- 2 à 5 ans d'expérience clinique pertinente;
- 2 ans d'expérience dans un poste de coordination ou de supervision de personnel (atout);
- Certificat en gérontologie ou l'équivalent (atout);
- Certification R.C.R. à jour;
- Expérience en soins d'hébergement de longue durée (atout);
- Expérience de travail en gériatrie (atout);
- Connaissance du français écrit et parlé;
- Connaissance des logiciels de soins (Clinibase, etc.) (atout);
- Intérêt à travailler avec les personnes âgées;
- Connaissance de l'approche milieu de vie;
- Connaissance de la culture Wendat (atout).

AVANTAGES SOCIAUX

- 6 % de vacances
- 5 % de maladies/obligations familiales
- 4 % de prime de fin de semaine
- 4 % de prime d'hébergement
- 11 % de prime de nuit
- Indemnité pour les 13 journées fériées rémunérées

QUALITÉS REQUISSES

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Autonomie• Relations interpersonnelles• Relation d'aide• Travail d'équipe• Communication• Confiance en soi• Discrétion• Respect de la confidentialité• Sens de l'écoute | <ul style="list-style-type: none">• Dynamisme• Écoute et empathie• Esprit d'analyse• Gestion de conflit• Gestion des priorités• Jugement• Respect• Sens de la décision• Rigueur |
|---|---|

POUR POSTULER

Date limite : 18 février 2026, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation Wendat

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) G0A 4V0

rh@wendake.ca

WENDAKE.CA



ACCESSIBILITÉ

- 1) Aux employé·e·s régulier·ère·s du CNW syndiqué·e·s SECNHW
- 2) Aux employé·e·s temporaires Wendat ayant 120 jours travaillés
- 3) Aux membres de la Nation Wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 4) Aux employé·e·s temporaires du CNW
- 5) À la population